RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 D 01900
Numéro SIREN : 423 015 064
Nom ou dénomination : DALLE 1 SCI

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2018 sous le numéro de dépôt 136945



1832666301

DATE DEPOT : 31/12/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R136945

N° GESTION : 1999D01900

N° SIREN : 423015064

DENOMINATION : DALLE 1 SCI

ADRESSE : ATLANTIQUE MONTPARNASSE 11 PL DES 5 MARTYRS DU LYC EE BUFFON 75014 PARIS

DATE ACTE : 22/05/2012

TYPE ACTE : Extrait de procès-verbal

EC 22/05/2012 HS
66 —

COPIE CERTIFIEE CONFORME

AD 13/12/2008

DALLE 1 SCI
Société Civile au capital de 13 120 000 €
Siège social : Atlantique Montparnasse-11, place des S Martyrs du Lycée Buffon – 75014 Paris
RCS Paris n° D 423 015 064

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 22 MAI 2012

L'an deux mille douze, le 22 mai, à 17 heures, au siège social,

les associés de DALLE 1 SCI, société civile au capital de 13 120 000 €, divisé en 820.000 parts sociales se sont réunis en assemblée sur convocation de la gérance.

Sont présents et ont émargé la feuille de présence :

- la société MAAF Assurances SA, propriétaire de451.000 parts sociales
représentée par Monsieur Etienne Couturier

- la société GMF VIE, propriétaire de369 000 parts sociales
représentée par Monsieur Didier Ledeur

soit au total 820.000 parts sociales

Les associés présents ou représentés totalisant l'ensemble des parts de la société, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Loïc Lecallo, gérant, préside la séance.
Monsieur Colin Delarue est désigné comme secrétaire de séance.

Le président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Statuant en matière ordinaire
1)Rapport de gestion de la gérance
2)Examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2011
3)Quitus à la gérance
4)Affectation du résultat
Statuant en matière extraordinaire
5)Modification de l'article 7.1 des statuts
6)Pouvoirs pour les formalités

Le président dépose devant l'assemblée et met à disposition de ses membres :
- une copie de la lettre de convocation des associés
- les comptes 2011 de la société
- le rapport de la gérance
- les statuts de la société dans leur version actuelle et le projet de statuts modifiés
- le texte des résolutions soumises à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par les dispositions légales ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus.

L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la gérance. Le président déclare la discussion ouverte et apporte toutes réponses et précisions aux demandes des associés.

Puis personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

.../...

Résolutions à adopter dans les conditions de quorum et de majorité d'une AGE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, compte tenu de la cession de part intervenue le 06 juillet 2010 entre SOFIGEC et DALLE SARL, et de la transmission universelle de patrimoine de DALLE SARL au profit de MAAF Assurances SA intervenu le 26 décembre 2011, décide de modifier l'article 7.1 des statuts ainsi qu'il suit :

Ancienne version :
*« **ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL – MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL***

***7.1** Le capital social est fixé à treize millions cent vingt mille (13 120 000) euros. Il est divisé en huit cent vingt mille (820 000) parts sociales de seize (16) euros chacune, entièrement libérées, lesquelles sont réparties comme suit entre les associés :*

- à DALLE SARL, en contrepartie de ses apports en numéraire : 450 999 parts sociales de 16 euros, numératées de 1 à 91 999, de 92 001 à 137 659, et de 506 660 à 820 000,

- à GMF Vie, en contrepartie de ses apports en numéraire : 369 000 parts sociales de 16 euros, numératées de 137 660 à 506 659,

- à SOFIGEC SAS, en contrepartie de ses apports en numéraire : une part (1) sociale de seize euros portant le numéro 92 000,

TOTAL 820 000 parts »

Nouvelle version :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL – MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL

7.1 Le capital social est fixé à treize millions cent vingt mille (13 120 000) euros. Il est divisé en huit cent vingt mille (820 000) parts sociales de seize (16) euros chacune, entièrement libérées, lesquelles sont réparties comme suit entre les associés :

- à **MAAF Assurances SA**, suite à la transmission du patrimoine de DALLE SARL : 451 000 parts sociales de 16 euros, numérotées de 1 à 137 660, et de 506 661 à 820 000,

- à **GMF Vie**, en contrepartie de ses apports en numéraire : 369 000 parts sociales de 16 euros, numérotées de 137 661 à 506 660,

TOTAL 820 000 parts »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.../...



1832666303

DATE DEPOT : 31/12/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R136945

N° GESTION : 1999D01900

N° SIREN : 423015064

DENOMINATION : DALLE 1 SCI

ADRESSE : ATLANTIQUE MONTPARNASSE 11 PL DES 5 MARTYRS DU LYC EE BUFFON 75014 PARIS

DATE ACTE : 22/05/2012

TYPE ACTE : Statuts mis à jour